

Notre Plan d'action pour

2009-2013

une ville en santé ...

Notre Plan d'action pour *une ville en santé ...*

2009-2013

En matière de GESTION FINANCIÈRE

- Gérer de façon responsable les finances de la ville;
- Maintenir un niveau de taxes raisonnable et comparable avec des villes similaires à la nôtre;
- Travailler avec les autres paliers de gouvernement pour obtenir des subventions; permettant de diminuer les impacts financiers des immobilisations essentielles.

En matière de RESSOURCES HUMAINES

- Reconnaître l'implication et le professionnalisme des membres du personnel;
- Doter la ville de ressources humaines essentielles au bon fonctionnement de cette dernière et à l'application des règlements.

En matière de TRAVAUX PUBLICS

- Offrir une eau potable en qualité et en quantité égale à toute la population;
- Poursuivre la réfection du réseau d'eaux usées et de ses installations de traitement;
- Refaire le pavage des axes majeurs de notre réseau routier.

En matière d'ENVIRONNEMENT et de DÉVELOPPEMENT

- Assurer à tous, un milieu de vie naturel et paisible où il fait bon vivre;
- Protéger nos zones humides, notre lac, notre couvert forestier et nos eaux souterraines;
- Encourager et soutenir la renaturalisation des rives;
- Encourager le reboisement des terrains privés.

En matière d'URBANISME

- Actualiser le plan d'urbanisme encadrant et orientant le développement de notre ville selon nos valeurs de développement;
- Protection du notre lac;
- Protection de notre couvert forestier;
- Milieu de vie familiale ouvert à toutes les générations.

En matière de FAMILLE, CULTURE et LOISIRS

- Procéder à l'évaluation des plans d'actions des différentes politiques et déterminer les actions à réaliser pour répondre aux besoins des citoyens de tous âges;
- Soutenir nos bénévoles et nos organismes accrédités dans la réalisation de leurs actions communautaires;

- Doter la ville de services répondant aux besoins de sa population tels que : parcs, salle communautaire, bibliothèque, piste multifonctionnelle, etc.

En matière de SÉCURITÉ PUBLIQUE

- Maintenir et renforcer les services de patrouille estivale;
- S'assurer du maintien de la disponibilité de services de première ligne (incendie/premiers répondants);
- Établir le Plan de sécurité civile.

En matière de COMMUNICATIONS

- Fournir une information pertinente et régulière sur les différents dossiers de la ville;
- Consulter régulièrement les citoyens sur les dossiers cruciaux de la ville :
 - Niveaux des services publics;
 - Programme quinquennal d'immobilisations.